



Note

A l'attention de tous les (futurs) enseignants, éducateurs et non-chargés de cours désireux de travailler au sein du pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement

Bruxelles, le 12 janvier 2022

Correspondant

Manuel DONY

Manuel.dony@cfwb.be

Tél. : 0498/126884

Objet : Note à l'attention des candidats à une désignation

Madame, Monsieur,

Paraîtront ce vendredi 14 janvier 2022, par voie de Moniteur belge, les appels aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé), dans les établissements de promotion sociale, dans les internats autonomes et dans les homes d'accueil de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Ces appels permettent à toute personne qui souhaite être désignée dans l'enseignement organisé par WBE de déposer sa candidature pour le **14 février 2022** dernier délai en utilisant l'interface WBE - Recrutement Enseignement, disponible à partir de l'adresse www.wbe.be/jepostule.

Les instructions à suivre pour encoder électroniquement sa candidature sont indiquées dans les circulaires *ad hoc*. Les circulaires reprennent également les documents nécessaires à numériser au format PDF et à télécharger sur l'interface (notamment et pour rappel, une copie du diplôme ou de l'attestation provisoire de réussite, un **extrait de casier judiciaire (E.C.J.) visé à l'article 596 al. 2 du Code d'instruction criminelle à réclamer auprès des services de la commune** daté de moins de 6 mois à la date de clôture de l'appel et, selon la fonction sollicitée, une attestation prouvant l'expérience utile requise).

Cette année encore, WBE propose un service de soutien aux agents et futurs agents éprouvant des difficultés dans les différentes étapes de ces candidatures annuelles. Ce service s'articule autour de quatre axes et permettra, nous l'espérons, à tous de candidater dans les meilleurs délais:

1. Une Foire aux questions est disponible à l'adresse www.wbe.be/dgpe-faq ;
2. Des permanences en visioconférences tenues par le service de la Carrière sont ouvertes les lundis de 8h à 16h et les mercredis de 12h à 16h ;
3. Des permanences en présentiel dans les écoles tenues par le service des Désignations (calendrier en annexe) ;
4. Un formulaire de demande de contact (par mail, téléphone ou visioconférence) accessible à partir de www.wbe.be/dgpe-faq.

Vous trouverez en pièce jointe une brochure explicative et une affiche reprenant les différents moyens de contact en cas de difficulté. Merci de les diffuser le plus largement possible.

Le moment est propice pour vous souhaiter le meilleur pour la future année 2022 !

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre sincère considération.



Manuel DONY
Directeur général



Julien NICAISE
Administrateur général